

Comité de liaison

Hydro-Québec – Union des producteurs agricoles

Rapport d'activité 2012



- 3** **Mot de la direction**
- 4** **Le comité de liaison**
- 5** **Bilan des travaux**
 - Entente sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier*
- 6** *Tensions parasites*
- 8** *Efficacité énergétique*
- 9** *Maîtrise de la végétation sous les lignes de transport*
 - Pratiques de construction d'Hydro-Québec*
- 10** *Tarifification des producteurs en serre*
 - Autres sujets*

Le comité de liaison en bref

Créé en 1996, le Comité de liaison Hydro-Québec–Union des producteurs agricoles (UPA) est une table d'échanges qui a pour but de favoriser le dialogue entre les deux organisations et de constituer un forum sur tout sujet d'intérêt commun. Grâce notamment aux échanges d'information, au partage des points de vue sur différents dossiers et à l'examen plus approfondi de problématiques particulières, les travaux du comité de liaison permettent la création d'un climat propice à la conciliation et à l'adoption de positions communes sur des sujets qui intéressent l'UPA et Hydro-Québec.

Pour assurer son bon fonctionnement et le suivi des dossiers, le comité de liaison préconise la formation de comités de travail spécialisés, l'élaboration de protocoles d'entente ainsi que la rédaction de comptes rendus des rencontres statutaires qui précisent les actions à entreprendre. Le comité doit également rendre compte chaque année de ses activités par la publication d'un rapport diffusé auprès des deux organisations.

Mot de la direction

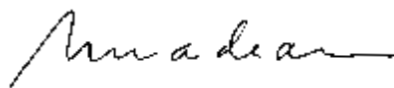
L'Union des producteurs agricoles (UPA) et Hydro-Québec ont le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2012 de leur comité de liaison.

Au cours de l'année écoulée, la révision de l'Entente Hydro-Québec – UPA sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier a franchi une étape importante, soit l'intégration de nouveaux éléments et taux de compensation financière pour les propriétaires. Le comité technique sur la révision de l'Entente, auquel participent des représentants des deux parties, poursuit ses travaux et informe périodiquement le comité de liaison de leur état d'avancement.

Les pratiques d'Hydro-Québec en matière de maîtrise de la végétation dans les emprises de lignes de transport ont aussi été abordées. Les discussions visaient à mieux cerner la situation et à y apporter le suivi nécessaire.

De plus, le comité de liaison s'est intéressé aux résultats des programmes d'efficacité énergétique destinés à la clientèle agricole, aux activités du comité spécialisé sur les tensions parasites ainsi qu'aux enjeux liés à la serriculture.

Nous tenons à remercier les personnes qui ont offert de leur temps et de leur expertise au comité de liaison de même qu'aux différents comités de travail qui lui sont associés. Cette collaboration active est à la base des relations fructueuses entre nos deux organisations.

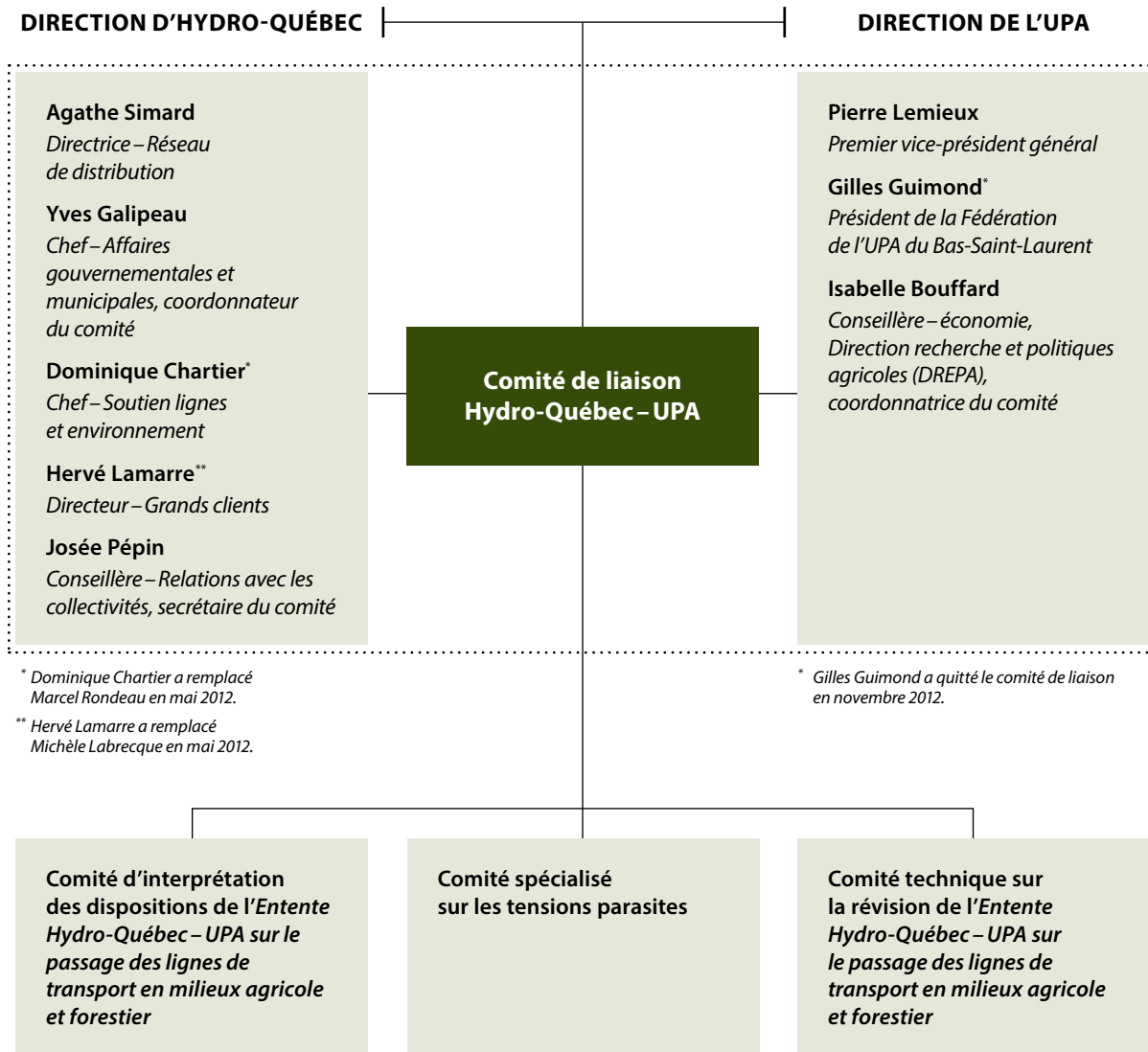


Marie-José Nadeau
Vice-présidente exécutive –
Affaires corporatives et secrétaire générale
Hydro-Québec



Pierre Lemieux
Premier vice-président général
Union des producteurs agricoles

2012 *Le comité de liaison*



Principaux sujets traités en 2012

Le comité de liaison Hydro-Québec – UPA a tenu trois rencontres en 2012. Les principaux sujets traités ont été :

- *la révision de l'Entente Hydro-Québec – UPA sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier ;*
- *les travaux du comité spécialisé sur les tensions parasites ;*
- *la maîtrise de la végétation sous les lignes de transport.*

Entente sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier

Hydro-Québec et l'Union des producteurs agricoles (UPA) se sont entendues sur de nouveaux éléments et taux de compensation financière à inclure dans le chapitre 5 de l'*Entente Hydro-Québec – UPA sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier*. Les modifications sont en vigueur depuis mars 2012. Le comité technique sur la révision de l'Entente poursuit ses travaux.



Tensions parasites

Principales activités du comité spécialisé

En 2012, le comité spécialisé sur les tensions parasites s'est penché sur le rapport d'AgriNova portant sur l'approche globale de diagnostic des cas potentiels de tensions parasites en production laitière. Il a entrepris des démarches pour mettre en place une équipe multidisciplinaire chargée d'accompagner les producteurs qui soupçonnent la présence de tensions parasites dans leurs établissements.

Le processus de traitement des cas potentiels de tensions parasites chez les clients agricoles d'Hydro-Québec a été mis à jour et fera l'objet d'une diffusion en 2013. Un sondage sur le suivi et la qualité des services de diagnostic du Réseau Agriconseils Mauricie a aussi été réalisé.

Des statistiques plus complètes sont maintenant cumulées à partir des diagnostics effectués chez les producteurs agricoles. Jumelées aux connaissances acquises ces dernières années et aux résultats de diverses études, ces statistiques permettront de développer des outils de communication préventifs et adaptés aux problématiques vécues par les producteurs agricoles.

Par ailleurs, plusieurs producteurs agricoles se disent préoccupés par la présence d'un réseau de transport d'électricité à proximité de leurs installations et l'associent à la possibilité de tensions parasites. Bien qu'aucun cas confirmé de tensions parasites n'ait été attribué à ce jour au réseau de transport d'Hydro-Québec, le comité de liaison a confié au comité spécialisé sur les tensions parasites le mandat de vérifier s'il existe, dans la littérature scientifique, des cas de tensions parasites causés par un réseau de transport en Amérique du Nord ou ailleurs dans le monde.

Suivi des dossiers de producteurs en 2012

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, le Réseau Agriconseils Mauricie – désigné par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour établir les diagnostics de tensions parasites – a fait des interventions dans 131 exploitations agricoles. À la demande du Réseau Agriconseils Mauricie ou du MAPAQ, Hydro-Québec est intervenue dans 12 dossiers. De ce nombre, 5 cas ont nécessité des corrections à son réseau de distribution.

NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS EN 2012

Producteurs ayant sollicité le Réseau Agriconseils Mauricie (désigné par le MAPAQ pour effectuer les diagnostics)	132
Exploitations dans lesquelles le Réseau Agriconseils Mauricie ou le MAPAQ sont intervenus	131
Dossiers dans lesquels Hydro-Québec est intervenue	12
Cas ayant nécessité des corrections au réseau de distribution d'Hydro-Québec	5



Efficacité énergétique

Le comité de liaison a suivi les résultats des programmes d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec destinés au milieu agricole. Uniquement dans le marché agricole, ces programmes ont permis des économies d'énergie de l'ordre de 16 GWh au cours de 2012.

ACTIVITÉS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN MILIEU AGRICOLE EN 2012

PRODUITS	NOMBRE DE DEMANDES ACCEPTÉES	REMISE EN ARGENT D'HYDRO-QUÉBEC AUX CLIENTS	VOLUME D'ÉNERGIE ÉCONOMISÉ (GWh nets)
Tapis chauffants	17	19 942 \$	0,496 GWh
Ventilateurs	55	25 848 \$	0,107 GWh
Échangeurs à plaques	214	324 000 \$	0,616 GWh
Éclairage	1 207	2 551 271 \$	11,6 GWh
Systèmes industriels (principalement les niches à porcelets)	32	529 263 \$	2,82 GWh
Total	1 525	3 450 324 \$	15,7 GWh



Maîtrise de la végétation sous les lignes de transport

Hydro-Québec effectue périodiquement des travaux de débroussaillage et de déboisement dans les emprises de lignes de transport afin d'y limiter la végétation. L'objectif de ces interventions est d'assurer la fiabilité du réseau et de garantir la sécurité de la population et des travailleurs.

Pour répondre aux préoccupations de l'UPA quant à la gestion des résidus ligneux et des débris de coupe produits par ces travaux, particulièrement à proximité des cours d'eau, Hydro-Québec a expliqué ses pratiques et ses encadrements en matière de maîtrise de la végétation. Elle a notamment précisé les étapes de réalisation des travaux, les modes d'intervention sur le terrain ainsi que le processus de communication avec les propriétaires et les entrepreneurs.

Pratiques de construction d'Hydro-Québec

Des représentants d'Hydro-Québec et de l'UPA se sont rencontrés pour discuter de la circulation de véhicules lourds sur les terres agricoles en conditions de sol humide ainsi que du décapage du sol arable au moment de la construction de lignes de transport. Proposée par le comité de liaison, cette rencontre d'information avait pour but de présenter les pratiques usuelles de construction d'Hydro-Québec, de partager les résultats d'études sur des chantiers d'envergure et d'apporter le suivi nécessaire.



Tarification des producteurs en serre

Les représentants de l'UPA ont déposé au comité de liaison la résolution du Syndicat des producteurs en serre du Québec (SPSQ) portant sur la demande d'un tarif d'électricité adapté à la serriculture.

Les représentants d'Hydro-Québec ont repris les explications fournies dans la réponse d'Hydro-Québec Distribution au SPSQ en ce qui a trait à la fixation des tarifs et au cadre réglementaire en vigueur. Lors des échanges à ce sujet, les représentants de l'UPA ont demandé à Hydro-Québec de proposer un programme permettant de réduire les coûts d'électricité des serriculteurs.

Hydro-Québec a convenu d'ajouter à l'évaluation de son potentiel technico-économique de gestion de la demande en puissance l'analyse de deux mesures spécifiques à la production en serre. Ces mesures portent sur le chauffage biénergie et sur le contrôle de l'éclairage. Les impacts de chacune des mesures étudiées par secteur de consommation ont été soumis à la Régie de l'énergie en novembre 2012. Hydro-Québec Distribution a montré de l'ouverture quant à la recherche d'une solution à long terme dans ce dossier.

Autres sujets

Service d'accompagnement en efficacité énergétique

Le projet pilote mené par la Fédération de l'UPA de la Mauricie suit son cours. Amorcé en avril 2012 pour une durée de 18 mois, il consiste en la mise sur pied d'un service d'accompagnement en efficacité énergétique auprès des producteurs agricoles des secteurs laitiers, porcins et avicoles de la Mauricie. À la fin de 2012, 17 producteurs participaient au projet. Hydro-Québec, le Réseau Agriconseils Mauricie, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et le ministère des Ressources naturelles (MRN) soutiennent cette initiative, qui avait été discutée en 2011 au comité de liaison.

Réseau électrique triphasé

Hydro-Québec a informé le comité de liaison qu'elle étudie l'opportunité de développer des ententes multipartenaires visant la conversion de portions du réseau monophasé en réseau triphasé. Des projets pilotes permettront d'établir les paramètres d'un éventuel programme. Hydro-Québec Distribution a l'intention de déposer les résultats de ses travaux à la Régie de l'énergie en 2013.

L'UPA du futur

L'UPA a fait état de la progression des activités issues du projet de modernisation de son organisation, appelé « L'UPA du futur ». Elle a rappelé qu'en 2011 les territoires des syndicats locaux ont été harmonisés avec ceux des MRC et que les territoires des fédérations régionales ont été arrimés à ceux des régions administratives. En 2012, de nouvelles structures ont progressivement été mises en place, dont la fusion des fédérations régionales de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-Valleyfield. La mise en œuvre de L'UPA du futur devrait se terminer en 2013.

Option tarifaire de mesurage net

L'option tarifaire de mesurage net a été présentée aux membres de la Table de travail sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural de l'UPA. Offerte depuis quelques années, cette option permet aux clients admissibles d'injecter leurs surplus d'électricité dans le réseau d'Hydro-Québec et d'obtenir, en contrepartie, des crédits en kilowattheures. Inversement, si leur production ne suffit pas à combler leurs besoins, ils peuvent s'alimenter à partir du réseau d'Hydro-Québec.





Pour toute information sur les travaux du Comité de liaison Hydro-Québec – Union des producteurs agricoles, veuillez communiquer avec :

Josée Pépin

Hydro-Québec
Téléphone : 514 289-2211, poste 4200
Télécopieur : 514 289-4488
Courriel : pepin.josée@hydro.qc.ca

Isabelle Bouffard

Union des producteurs agricoles
Téléphone : 450 679-0540, poste 8294
Télécopieur : 450 679-4943
Courriel : ibouffard@upa.qc.ca

Préparé en collaboration avec
l'Union des producteurs agricoles
et le groupe – Affaires corporatives
et secrétariat général d'Hydro-Québec

Mai 2013
2013G028F